

Objectifs de la formation : Apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un engin compact (pelle à chenilles, pneumatiques), chargeuses, moto-basculateur et compacteur ≤ 6 tonnes concernés en situation de travail. Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerné. Connaître les risques liés à l'utilisation de ces engins concernés. Maîtriser les moyens et les méthodes permettant de prévenir les risques.

Public visé : Toute personne débutante et inexpérimentée dans la conduite des engins de cette catégorie, amenée à conduire et manœuvrer.

Pré-requis : Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis ci-après. Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

Durée : 14 heures soit 2 jours

Effectif : 4 personnes maximum par testeur

Lieu : en INTER au 440 Avenue Amédée Bollée KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.

Modalité d'accès : Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation

Délais d'accès : Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum

Tarif: Formation INTER 630€ HT / Formation INTRA nous consulter

Dates des formations : Nous contacter (04.30.96.50.30) ou consulter notre site internet www.dfg30.fr

Responsable pédagogique: Laetitia DOZ

Référent technique CACES®: Agnès FLAMME

Contact : 04.30.96.50.30 contact@dfg30.fr

Moyens pédagogiques: Salle de formation de 2m² minimum par personne pour la formation et la réalisation du test théorique (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

Moyens humains: Formateurs qualifiés possédant au moins deux ans d'expérience dans l'animation de formation pour adultes, titulaires d'un titre ou diplôme de formation professionnelle en relation avec la conduite de l'engin concerné, 1 à 2 testeurs inscrits sur la cartographie des testeurs de Formatechnik n° ICSCAC0179 et titulaire du CACES® en cours de validité pour la ou les catégories concernées

Matériel et équipements : engins correspondant à la recommandation R482 ; 1 aire d'évolution de 225m² minimum ; sol adapté aux épreuves à réaliser. Chargement des matériaux, déchargement des matériaux (100m² mini) ; unité de transport (camion, benne sur remorque ou motobasculateur) adaptée à la pelle ; Accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner ; camion ou remorque porte-engins adapté(e) à l'engin (si option porte-engin).

Plusieurs charges : simple (masse ≥ 50 % capacité nominale de l'engin)

Complexe (masse ≥ 50 % capacité nominale de l'engin, centre de gravité déporté)

Longue (masse ≥ 25% capacité nominale de l'engin, longueur ≥ 4 m)

Modalités d'évaluation : QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

Accessibilité aux personnes handicapées : Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

Actualisation: Tout conducteur d'engins de chantier doit, au moins tous les 10 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir le nouveau CACES® de la catégorie qu'il utilise.

Documents : Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique. En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratique, délivrance du CACES® R482 cat A

PROGRAMME DE FORMATION

Accueil 30'

Présentation du formateur et de l'organisme de formation
Tour de table

Connaissances théoriques 6h30

Connaissances générales
Technologie des engins de chantier
Les principaux types d'engins de chantier, les catégories de CACES®
Les règles de circulation applicables aux engins de chantier
Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
Exploitation des engins de chantier
Vérifications d'usage des engins de chantier
Les différents types de réseaux
Les différents risques liés à l'intervention à proximité des réseaux
Bilan de la journée, libre échange

EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE 7h00

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Annexe 1 Certification professionnelle C.A.C.E.S® téléchargeable sur notre site internet www.dfg30.fr

Présentation du testeur et du déroulement de la journée

Evaluation théorique

Thèmes évalués

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité
- Exploitation des PEMP
- Circulation des engins de chantier
- Fin de poste – maintenance

Evaluation pratique

Thèmes évalués

- Prise de poste et mise en service
- Conduite et circulation
- Travaux de base
- Opération de levage
- Chargement et déchargement sur un porte-engins
- Fin de poste et maintenance
-

Correction du test théorique

Annonce des résultats

Clôture de la journée